

FONDATION
PLURIEL

Conjuguons **nos singuliers**

Rapport annuel **2021**





Leurs projets, notre mission

La Fondation Pluriel est un collectif engagé au service des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité sociale.

Expertes et créatives, nos équipes s'engagent aux côtés de chacune des personnes qui nous font confiance dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets. Pour elles, avec l'aide de nos partenaires, nous développons des dispositifs complémentaires et innovants pour des parcours fluides et inclusifs, autour de la scolarisation, de la formation, du travail, de l'habitat, des loisirs, du soin...

Notre ambition

Impulser et fédérer
les énergies pour que chaque
personne accompagnée
par la Fondation Pluriel puisse vivre
et exercer pleinement ses droits
dans une société plus inclusive.



3 600
Personnes
accompagnées

.....



69
Sites
de proximité

.....



2 000
Professionnels
engagés

.....



11
Marques
responsables



Sommaire

Rapport moral	4
Rapport d'orientation	6
Fondation Pluriel	8
Direction générale	13
Santé et prévention des risques	14
Crise des métiers de l'Humain	16
Arrêt sur images	18
Enfance et adolescence	20
Accompagnement et habitat	22
Travail et insertion professionnelle	24
Ressources humaines	26
Développement et performance	28
Finances et patrimoine	30
Rapport financier	32
Glossaire	34

À noter : les acronymes en italique (ex : *EEAP*) sont tous répertoriés à la fin du rapport annuel dans la partie glossaire p. 34

Par décret du 1^{er} mars 2022, paru au Journal Officiel le 3 mars, l'Association Adapei du Doubs s'est transformée en Fondation Reconnue d'Utilité Publique dite Fondation Pluriel. C'est dans cette configuration que ce rapport annuel a été rédigé, entre bilan 2021 de l'Association et avenir de la Fondation.


Adapei
du Doubs



FONDATION
PLURIEL

Accompagner et préparer l'avenir, malgré la crise



Chers amis,

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous en introduction de ce tout premier rapport annuel d'activités de la Fondation Pluriel, que nous sommes fiers de vous présenter sous nos nouvelles couleurs.

Les membres du conseil d'administration, réunis pour la première fois en ce début d'année, m'ont en effet élu en tant que président de notre nouvelle Fondation, qui a officiellement vu le jour le 3 mars dernier au terme d'une longue phase d'instruction.

Je tiens en premier lieu à saluer l'engagement des administrateurs de l'Adapei du Doubs avant sa transformation, pour leur implication et leur choix courageux pour un modèle statutaire qui nous permettra de mieux aborder les défis qui se présentent à nous.

Je remercie plus particulièrement José Gomes, aux côtés duquel j'ai œuvré pendant plusieurs années, et dont je salue la disponibilité de tous les instants et le sens de l'intérêt général.

Je souhaite également de tout cœur que la « nouvelle » Adapei du Doubs, désormais dédiée à l'animation de la vie associative et au militantisme, puisse retrouver sa dynamique, au sortir d'une longue période de fortes contraintes liées à la situation sanitaire. J'ai toute confiance en Nicole Gauthier, parent et militante de la première heure, pour relever ces défis en tant que nouvelle présidente.

« ...nous aurons à cœur de perpétuer l'esprit et l'œuvre initiée il y a plus de soixante ans. »

Avec les autres membres fondateurs, parents comme moi d'une personne en situation de handicap accompagnée par la Fondation, nous aurons à cœur de perpétuer l'esprit et l'œuvre initiée il y a plus de soixante ans. Avec l'apport des nouveaux administrateurs (p 10 et 11) issus des différents collègues, personnalités qualifiées, partenaires institutionnels ou représentants des usagers, nous serons mieux armés pour faire rayonner notre Fondation et pour traverser la période qui se présente à nous.

Nous aurons en effet besoin de la mobilisation de tous pour repartir de l'avant, au sortir d'une nouvelle année marquée par le sceau de la crise liée à la Covid-19 et ses conséquences.

- **Crise sanitaire** tout d'abord, avec les troisième, quatrième et enfin cinquième vagues de l'épidémie, qui ont fortement touché les usagers comme les professionnels. Fort heureusement, les conséquences humaines ont été bien moins dramatiques que celles de l'année précédente, tout d'abord en raison de l'évolution du virus, mais également avec le maintien des mesures de prévention et le déploiement de la campagne de vaccination. Mais pour les professionnels et les personnes accompagnées, ce fut encore une nouvelle année sous contraintes avec son lot d'obligations et de restrictions, mobilisant fortement les équipes et limitant la vie sociale et la dynamique collective au sein de nos établissements et services (p 14 et 15).

- **Crise humaine** ensuite, avec les conséquences directes sur l'attractivité de nos métiers de mesures de revalorisations salariales qui ont dans un premier temps exclu notre secteur et nos professionnels. Ce traitement inéquitable et ce manque de reconnaissance ont accentué une crise plus profonde couvant depuis de nombreuses années et aggravé nos difficultés de recrutement et de fidélisation. Les premières réponses apportées vont certes dans le bon sens, mais sont encore partielles et excluent toujours bon nombre de nos salariés (p 16 et 17).

- **Crise économique** majeure enfin, avec le fort ralentissement de l'activité commerciale lié principalement aux pénuries d'approvisionnement, alors que les mesures mises en place pour soutenir l'activité économique ont pris fin peu à peu. Le contexte international de ce début d'année, sur fond de guerre en Europe et de reprise de l'épidémie en Asie, ne laisse une nouvelle fois que peu de place à l'optimisme. Les conséquences économiques et humaines de cette crise, qu'il s'agisse de l'augmentation des prix ou du recours accru à l'intérim, ont également fortement mis à l'épreuve nos équilibres budgétaires.

Au-delà de ce contexte morose, l'année 2021 a cependant donné lieu à de belles réalisations et a permis à nos différents projets de connaître des avancées significatives.

Nous avons ainsi poursuivi l'adaptation de notre offre, dans le cadre d'une inclusion raisonnée, notamment au sein du pôle Enfance et Adolescence (EA), avec la création, par transformation, de 8 places supplémentaires, et surtout avec l'accueil de 114 enfants et adolescents supplémentaires lors de la rentrée scolaire, grâce à l'attribution de crédits non reconductibles. Par ailleurs, les réflexions

« Bien des défis
sont encore devant nous
mais je sais pouvoir compter
sur l'engagement
et l'expertise de notre conseil
d'administration et l'ensemble
des professionnels
qui chaque jour, donnent
le meilleur pour accompagner
les plus fragiles. »

concernant une évolution de nos agréments actuels, Institut Médico-Éducatif (IME) et Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), vers une logique de dispositif intégré, se sont poursuivies.

Pour les adultes, l'accompagnement à la vie affective et sexuelle et à la parentalité a été au cœur des réflexions et a permis à la Fondation d'intégrer le comité de pilotage du centre de ressource régional mis en place sur cette thématique. Enfin, une attention particulière a été portée au suivi du plan de transformation des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), qui s'est traduit par des avancées qui permettront notamment de sécuriser les parcours entre établissement et milieu ordinaire.

Cette année a également vu la livraison de l'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) de Morteau, totalement réhabilité, qui offre désormais aux résidents de la structure un cadre de vie confortable et conforme aux standards actuels. Nos deux autres projets majeurs, tous deux implantés à Montbéliard, à savoir le Centre de Ressources Médico-Sociales (CRMS) pour enfants et adolescents et la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), sont également en bonne voie et seront livrés au cours de l'année à venir. D'autres projets immobiliers, tels que le groupe scolaire de Maîche ou le futur siège social, suivent leurs cours, tandis que déjà des réflexions sont engagées pour de futurs projets.

Des avancées significatives sont également à noter dans le champ des Systèmes d'Information (SI), puisque le dossier présenté par la Fondation dans le cadre du plan « ESMS numérique » a été retenu, permettant ainsi, à moyen terme, à notre Dossier de l'Usager Informatisé (DUI) d'intégrer de nouvelles fonctionnalités liées à la santé. D'autres outils destinés à améliorer nos processus internes sont également en cours de déploiement, tels que notre futur

système d'information achats et facturation, *Ivalua*, ou encore notre outil de suivi du temps de travail (*GETT*).

Au cours de l'année écoulée, notre Fondation a pu une nouvelle fois s'appuyer sur son réseau de partenaires afin de prolonger les accompagnements dispensés. Ainsi, le partenariat stratégique qui nous lie à l'Adapei du Territoire de Belfort ne cesse de se renforcer, avec en particulier la finalisation du projet de restaurant *Jonxion*, ou encore le partage de compétences et de bonnes pratiques dans de nombreux domaines.

Enfin, en dépit de la crise des métiers et du manque d'attractivité de notre secteur, la Fondation a poursuivi les chantiers engagés dans le champ des ressources humaines, avec tout d'abord la déclinaison de son agenda social autour de la question du statut des Entreprises Adaptées (EA). Le maintien d'un engagement fort en matière de formation, s'est notamment traduit au cours de l'année écoulée par des actions de formation massives de professionnels à l'accompagnement d'usagers porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Bien des défis sont encore devant nous mais je sais pouvoir compter sur l'engagement et l'expertise de notre conseil d'administration et l'ensemble des professionnels qui chaque jour, donnent le meilleur pour accompagner les plus fragiles.



JEAN-FRANÇOIS GIRARDOT
Président de la Fondation Pluriel

Un nouveau cycle pour de nouvelles ambitions

Cette année 2022 sera marquée par l'installation des nouvelles instances de gouvernance et par la préparation du renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2023-2028. Ces premières orientations stratégiques de la Fondation Pluriel prennent en compte notre transformation en fondation tout en restant articulées autour des mêmes axes que celles du précédent cycle.

L'adaptation de l'offre pour répondre aux nouveaux besoins et pour une société toujours plus inclusive et solidaire.

Favoriser l'approche inclusive des accompagnements : pour les enfants et adolescents avec la création de nouvelles places de Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) et les démarches visant à installer de nouveaux dispositifs de scolarisation en milieu ordinaire. Pour les adultes, la Fondation saisira toutes les opportunités de développement d'habitat inclusif et de travail en milieu ordinaire, en utilisant les passerelles conçues à cet effet.

Adapter les modes d'organisation : en organisant l'offre à destination des enfants et adolescents en « dispositifs », qui effaceront la séparation devenue caduque entre établissements (IME) et services (SESSAD) et pour le secteur adulte, en finalisant le regroupement des agréments des Services d'Hébergement en Milieu Ouvert (SHMO) avec ceux des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

Renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées : en élaborant dès cette année une doctrine en matière d'autodétermination, en déployant un accompagnement spécifique à l'accessibilité des futures instances de la Fondation pour les représentants des usagers, ainsi que des actions favorisant la participation des usagers aux échéances électorales.

Œuvrer pour améliorer la qualité des accompagnements et garantir le respect des droits fondamentaux : la mise en place du Comité Qualité Flux et Droits des usagers (CQFD) permettra de placer les enjeux de bientraitance et de qualité de l'accompagnement des usagers au cœur des instances de la Fondation, tandis que le comité éthique poursuivra ses travaux dans son format définitif.

Faire évoluer les supports internes : le déploiement du nouveau référentiel d'évaluation des ESMS élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS), impose d'adapter la trame des projets d'établissements et des projets personnalisés.

Dans le cadre du programme *ESMS numérique*, de nouvelles fonctionnalités destinées à faciliter le partage de données de santé des usagers seront intégrées dans le *DUI* de la Fondation Pluriel, *oPus*.

Consolider l'offre du secteur adultes dans le champ de l'autisme : avec la création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) autisme adultes, le déploiement d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) adultes TSA et la préparation de la reprise d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) constitué de deux maisonnées autisme implantées à Frasne et à Amagney.

La consolidation de ressources durables afin de garantir la qualité et la continuité des accompagnements.

Poursuivre l'adaptation et la modernisation du bâti :

- La livraison des deux derniers projets majeurs implantés à Montbéliard, à savoir le Centre de Ressources Médico-Sociales (CRMS) ainsi que la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).
- La poursuite des travaux du futur groupe scolaire de Maïche et leur lancement pour la construction du futur siège social.
- De nombreux autres projets sont à l'étude et ont vocation à être réalisés dans le cadre du prochain CPOM.
- Les démarches engagées pour la cession du bâti libéré ainsi que l'adaptation réglementaire (accessibilité, décret tertiaire, etc.) se poursuivront.

Poursuivre les efforts engagés en matière d'efficience gestionnaire :

- De nouveaux outils de pilotage seront élaborés, tant dans le champ financier que pour la gestion des ressources humaines.
- La recherche de performance des achats s'appuiera sur un audit de la gestion de la flotte automobile et sur une rationalisation des fournisseurs.
- Le chantier de maîtrise de la situation fiscale se poursuivra sur la thématique des impôts locaux, ainsi que pour le versement transport.



- La modernisation des Systèmes d'Information (SI) se traduira par la mise en œuvre du nouveau SI achats *Ivalua* et la poursuite du déploiement de l'outil de Gestion du Temps de Travail (GETT).
- Un plan de retour à l'équilibre budgétaire concernant les activités commerciales, durement éprouvées par la crise Covid-19, mais également sur le périmètre de financement du Conseil départemental, sera mis en œuvre.

Mobiliser de nouvelles ressources: en définissant dès cette année la stratégie de levée de fonds de la Fondation Pluriel.

↳ L'ouverture et la coopération avec les acteurs institutionnels et privés pour des parcours sans discontinuité.

En ce qui concerne la scolarisation et la formation professionnelle en milieu ordinaire, avec l'Éducation nationale et les collectivités compétentes.

Pour faciliter l'accès aux soins, avec le secteur sanitaire, mais également avec les réseaux chargés de l'appui aux professionnels de santé.

Afin de trouver des solutions adaptées pour les personnes handicapées avançant en âge, avec les structures dédiées, les acteurs de l'intervention à domicile, les bailleurs ou des promoteurs.

Afin de favoriser l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et aux vacances pour tous, en milieu ordinaire, en s'appuyant sur ses réseaux de partenaires.

Afin de favoriser l'employabilité des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire, en nouant des partenariats avec les acteurs du monde économique.

Afin d'apporter un soutien à la vie associative développée par la nouvelle Adapei du Doubs, dans le cadre de la convention de coopération prévoyant le maintien d'un lien fort, ainsi que des prestations de soutien (administratifs, financiers, etc.).

Avec l'Adapei du Territoire de Belfort, dans le cadre d'un partenariat stratégique et opérationnel toujours plus renforcé: pour la mise en œuvre du projet de restaurant *Jonxion*, et le partage de compétences et de bonnes pratiques.

En engageant une réflexion de fond sur les modalités de portage de ses activités et de mutualisations en matière de gestion, avec les autres opérateurs du secteur privé non lucratif à l'échelle régionale.

↳ La mobilisation des parties prenantes et la valorisation du potentiel du « label fondation ».

Œuvrer pour la reconnaissance du secteur et l'attractivité de ses métiers: l'attractivité du secteur médico-social est désormais un enjeu vital et les premières réponses apportées à cette crise restent insuffisantes et cloisonnées, attisant ainsi un légitime sentiment d'iniquité. Notre collectif restera impliqué en cette année d'échéance électorale et de lancement du chantier conventionnel.

Actualiser l'agenda social de la Fondation: qui restera centré sur les négociations visant à définir le statut collectif des Entreprises Adaptées (EA) et sur l'organisation des élections professionnelles.

Reposer les bases de notre Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC): en reprenant l'élaboration des référentiels en matière d'emplois, de postes et leurs attachements par filière.

Maintenir son engagement en faveur de la formation des salariés: dans un environnement en profonde mutation, la Fondation souhaite poursuivre son engagement en matière de formation de ses professionnels.

Installer une culture commune et valoriser l'expertise de la Fondation: une procédure d'intégration des nouveaux salariés sera élaborée, alors que l'ouverture de son conseil d'administration, permettra de gagner en rayonnement et en influence et de participer au développement de sa notoriété.

Une Fondation pour relever les défis de demain

La transformation

Par décret du 1^{er} mars 2022, l'Adapei du Doubs s'est transformée en Fondation Reconnue d'Utilité Publique, entérinant ainsi le projet validé lors de l'assemblée générale extraordinaire le 11 septembre 2020.

C'est ainsi que la nouvelle **Fondation Pluriel**, chargée du pilotage stratégique et de la gestion des établissements et services, et donc, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité sociale a vu le jour en ce début d'année 2022.

Inscrits dans ses statuts, ses buts sont les suivants :

- **Apporter aux personnes en situation de handicap, de fragilité sociale, de dépendance, un accompagnement adapté** à leurs besoins en vue de favoriser leur épanouissement, leur bien-être et leur accès à l'autonomie.
- **Promouvoir et soutenir l'exercice de leurs droits**, notamment : droit à l'éducation et à la formation, à l'emploi, à l'autodétermination, à l'intégration sociale et à la participation citoyenne, aux soins, à un logement adapté, aux loisirs, aux sports, à la culture, aux vacances, à une vie affective et sexuelle.
- **Favoriser leur accès aux dispositifs de droit commun et viser leur inclusion dans la société** dans la mesure de leurs capacités, et dans le respect de leurs besoins et de leurs attentes.
- **Veiller à répondre de manière adaptée aux besoins** des personnes les plus fragiles et les moins autonomes.
- **Défendre les intérêts moraux matériels et financiers de ces personnes**, notamment auprès des élus et des pouvoirs publics, et d'apporter une aide aux familles et aux aidants.



Retrouvez les raisons et enjeux de la transformation dans les rapports d'activités 2020 et 2021.

Pour la Fondation Pluriel les défis à relever seront nombreux dans les prochaines années : l'accompagnement en milieu ordinaire, l'évolution de nos organisations, l'attractivité des métiers du médico-social, la diversification des ressources, le décloisonnement du secteur, etc. (> orientations p 6 et 7).

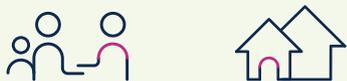
Par ailleurs, le soutien et la défense des droits des personnes en situation de handicap mental et de leur famille, l'animation associative ainsi que le militantisme, sont désormais confiés à une nouvelle association qui conserve le nom et le logo historique de l'**Adapei du Doubs** et qui s'ouvre aux personnes en situation de handicap elles-mêmes.

Désormais libérée des enjeux gestionnaires d'établissements et services, cette nouvelle Adapei du Doubs espère attirer de nouveaux adhérents notamment parmi les personnes en situation de handicap mental, afin de leur proposer, ainsi qu'à leurs familles, de multiples activités de loisirs, culture, sport et de soutien. Elle souhaite également mobiliser largement, autour de sa nouvelle présidente Nicole Gauthier, militante de la première heure, afin de faire entendre la voix des personnes en situation de handicap mental et de leur famille auprès des pouvoirs publics et du grand public.

La Fondation Pluriel et l'Adapei du Doubs restent en lien

Toutes deux au service des personnes fragilisées, la Fondation Pluriel et l'Adapei du Doubs conservent un lien fort, formalisé par une **convention de coopération**. Un partenariat politique sera maintenu et la nouvelle association participera à certains comités de la Fondation, autour des questions d'exercice des droits, de bienveillance et d'éthique.

FONDATION
PLURIEL



Accompagnement des personnes au sein de 69 sites de proximité

Adapei
du Doubs

Adapei
du Doubs



Militantisme
Défense des droits des personnes
en situation de handicap mental



Animation
associative



Les premiers jours de la Fondation Pluriel

La révélation

Afin de présenter la nouvelle Fondation Pluriel et d'accompagner le changement, une vaste campagne de communication a été réalisée, avec plusieurs temps forts : une semaine d'affichage urbain, une communication sur les réseaux sociaux, le lancement du site Internet et d'un jeu interactif pour découvrir la Fondation, ainsi que des événements au sein des établissements et services.

L'humain au cœur des communications

Du 9 au 15 mars 2022, une campagne de communication « **Les visages de la Fondation Pluriel** » a été largement déployée via des affichages urbains, des articles dans la presse locale et nationale, sur ses réseaux sociaux et site web.

La thématique des visages était évidente pour la nouvelle Fondation afin de mettre en avant les personnes qui « font » la Fondation, qu'il s'agisse de personnes accompagnées, de professionnels, ou encore de bénévoles.

Ainsi, la Fondation a donné vie à sa communication autour de son lancement en exposant leur sourire, en référence au sourire rose de son logo, à travers leur singularité, et pour finir, autour de la notion de collectif, que l'on retrouve dans la signature de la Fondation Pluriel « Conjuignons nos singuliers ».



Un jeu interactif accessible depuis le mois de mars met également en avant les visages de la Fondation et permet de découvrir les missions de manière ludique.

Il est encore possible de jouer et de participer aux tirages au sort jusqu'en février 2023 pour tenter de gagner des lots mensuels ou un gros lot annuel. À vous de jouer !



Pour jouer, rendez-vous sur le site www.fondationpluriel.org

Des événements festifs au sein des établissements et services

Le 11 mars 2022, des événements ont été organisés dans les ESMS afin de marquer, ensemble et de manière festive, ce moment historique. À cette occasion, une vidéo expliquant cette transformation a été projetée simultanément sur l'ensemble des sites. Une version FALC a également été réalisée pour les personnes accompagnées. Au cours de ces événements, la campagne de communication a été présentée et un pack contenant quelques cadeaux aux couleurs de la Fondation a été distribué à tous les professionnels et à toutes les personnes accompagnées.



Un conseil d'administration expert et ouvert

La Fondation Pluriel est désormais guidée par un nouveau Conseil d'Administration (CA) composé de 15 membres répartis en 4 collèges.

Celui-ci s'est réuni quelques jours avant la parution du décret afin de préparer le lancement et d'assurer la continuité du processus décisionnel. Les administrateurs ont pu se présenter et le directeur général leur a exposé en détail les missions, l'organisation et le fonctionnement de la Fondation Pluriel.

Le 7 mars, par consultation écrite, les membres du conseil d'administration ont désigné leur bureau, en charge de la préparation des réunions du CA et du suivi de l'exécution de ses décisions. Il est composé d'un président, d'un trésorier, d'une secrétaire et de deux membres permanents. Tous les cinq sont issus du collège des membres fondateurs (> ci-contre).

Nouveau conseil d'administration : un enjeu d'accessibilité

Deux personnes en situation de handicap accompagnées par la Fondation ont rejoint le CA (> p 19) et la présidente de l'association *Droits Devant 25* est également invitée à participer aux réunions. Romaric Vieille, responsable du service *ATLAS*, est chargé de rendre les réunions accessibles aux usagers. Pour cela, il prépare avec eux la réunion en amont (présentation de l'ordre du jour et des délibérations) et retranscrit les échanges en *FALC* en direct, à l'aide d'un système audio, via des oreillettes et des écrans partagés.

Un fonctionnement statutaire allégé

Dans ce nouveau modèle statutaire, il n'y a plus d'assemblée générale ni d'assemblées de section.

En effet, les adhérents de *l'ex-Adapei du Doubs* ont été transférés à la *nouvelle Adapei du Doubs* en charge de la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Le seul organe décisionnaire au sein de la Fondation Pluriel est donc le **conseil d'administration**.

5 membres fondateurs

Issus de l'Adapei du Doubs transformée, ils ont souhaité poursuivre leur engagement au sein de la Fondation Pluriel. Ils sont tous **parents de personnes accompagnées au sein des ESMS de la Fondation**.



Jean-Francois Girardot
Président

- Ex-administrateur et président de la section de Baume-les-Dames



Jean-Pierre Janin
Trésorier

- Ex-administrateur et conseiller de la section locale de Besançon



Claire Poncet
Secrétaire du bureau

- Ex-conseillère de la section locale du Pays de Montbéliard



Martine Grandclément
Membre du bureau

- Ex-administratrice et conseillère de la section locale de Besançon



Michel Vermot
Membre du bureau

- Ex-administrateur et conseiller de la section locale de Pontarlier

5 personnalités qualifiées

Choisies pour leurs compétences, leur expertise et leur notoriété, elles aideront la Fondation à rayonner au-delà du seul département du Doubs.



Régis Aubry

- Médecin chef du département douleurs – soins palliatifs du centre hospitalier universitaire de Besançon
- Président de l'observatoire national de la fin de vie
- Membre du comité consultatif national d'éthique
- Coordonnateur adjoint du pôle autonomie – handicap



Geneviève Avenard

- Administratrice territoriale
- Ex-défenseuse des droits de l'enfant
- Ex-directrice générale d'associations sociale et médico-sociale



Patrice Dard

- Président de l'association de sport adapté « Tic Tac Maïchois »
- Ancien « Database Architect » systèmes d'information



Jean-Paul Granger

- Président de l'Adapei du Territoire de Belfort
- Administrateur à l'Unapei Bourgogne Franche-Comté



Etienne Petitmengin

- Ex-secrétaire général du Comité interministériel du handicap
- Ex-directeur général adjoint en charge des solidarités au sein des Conseils départementaux du Territoire de Belfort et du Doubs

Un commissaire du gouvernement

Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation, à la régularité des décisions, à leur conformité avec l'objet de la fondation, ainsi qu'à sa bonne gestion.



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le Préfet du Doubs
ou son représentant**

2 usagers

Ils ont été désignés par et parmi des présidents des CVS (> p 18 et 19).



Jérémy Boisson

- Président du CVS de l'ESAT de Pontarlier, il travaille à l'UNAP.



Alexandre Sur

- Président du CVS du SHMO de Besançon, il travaille à Prolabor.

3 partenaires institutionnels

Ce sont des personnes morales dont les missions sont complémentaires à celles de la Fondation.



Représentée par

Caroline Astier

- Directrice générale de la chambre de commerce et de l'industrie Saône-Doubs



Représentée par

Sandra Iannicelli

- 4^e vice-présidente en charge des formations sanitaires et sociales et de l'accompagnement des personnes handicapées



Représentée par

Fabrice Geurts

- Directeur territorial au handicap Bourgogne Franche-Comté et représentant du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)



« Votre soutien est précieux, il nous permet d'imaginer et de développer des actions innovantes et personnalisées pour offrir un accompagnement adapté aux besoins et aux envies des personnes accompagnées. »

Faire confiance et soutenir l'action de la Fondation

Avec ce nouveau modèle la Fondation souhaite attirer la confiance de futurs donateurs en leur apportant notamment, la garantie que leur don sera intégralement destiné à des actions directes permettant d'améliorer le quotidien des 3 600 personnes accompagnées.

De plus, comme toute Fondation Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation Pluriel fera l'objet d'un contrôle accru de l'administration. Ses comptes seront contrôlés et certifiés par deux cabinets de commissariats aux comptes (KPMG et Odycé Nexia) et ils seront publiés au Journal Officiel des Associations et Fondations et communiqués au ministère de tutelle (ministère des Solidarités et de la Santé).



Particuliers ou entreprises SOUTENEZ L'ACTION DE LA FONDATION



POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES

Faire un don directement sur
www.fondationpluriel.org



POUR LES ENTREPRISES

Verser sa taxe d'apprentissage
poleenfado@fpluriel.org



POUR LES PARTICULIERS

Faire un leg, une donation,
souscrire une assurance vie
relations.donateurs@fpluriel.org



POUR LES PARTICULIERS

Devenir volontaire en service
civique ou bénévole
benevolat@fpluriel.org



POUR LES PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Faire appel aux offres de service :
agroalimentaire, blanchisserie
et pressing, espaces verts, etc.

Consultez le site internet
pour plus d'informations :
[Soutenez-nous! | Fondation Pluriel](http://www.fondationpluriel.org)

Entre crises et opportunités

Comme à l'accoutumée, ce rapport annuel déroule le film de l'année écoulée et nous permet de faire le point sur nos projets et ambitions.

Au registre du bilan, la crise liée à la Covid-19, toujours, que nous avons déjà crue maintes fois derrière nous, qui n'a cessé de rythmer l'année écoulée et qui prolonge ses effets en ce début d'année 2022.

Sur le plan sanitaire, ses conséquences semblent mieux maîtrisées, et les nouvelles vagues qui se succèdent inquiètent moins pour leurs effets sur la santé que pour leurs autres impacts.

Pour les personnes que nous accompagnons tout d'abord, dont l'équilibre général est fortement affecté par les contraintes et restrictions en tous genres.

Pour nos ressources humaines ensuite, exposées en première ligne depuis plus de deux ans et amenées à compenser l'absence de leurs collègues, touchés par le virus ou absents des effectifs en raison de difficultés de recrutement. En dépit de la mobilisation historique de notre secteur d'activités depuis plus d'un an, les réponses apportées à ce jour ne répondent encore que très partiellement aux attentes de reconnaissance et d'attractivité de nos métiers.

Pour nos ressources financières enfin, fortement impactées par le ralentissement généralisé de l'activité économique et par les coûts induits par cette crise, qu'il s'agisse du recours accru à l'intérim ou de l'augmentation généralisée des prix.

Cette crise a donc une nouvelle fois mobilisé une part importante de notre énergie, sans pour autant porter un coup d'arrêt aux projets que nous avons engagés. La transformation de notre offre d'accompagnement dans une perspective d'inclusion raisonnée, se poursuit. Nos projets

d'évolution de l'offre et du bâti sont en passe d'être livrés, tandis que la Fondation poursuit sa transformation numérique qui concerne autant le cœur de métier que les fonctions supports.

C'est dans ce contexte, que nous aurions espéré plus favorable, que la Fondation Pluriel a vu le jour et pris le relai de l'Adapei du Doubs sur le volet gestionnaire en ce début d'année.

Si ce nouveau statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique (*FRUP*) n'a bien évidemment pas la prétention d'être la réponse unique nous permettant de relever tous les défis auxquels nous sommes confrontés, il nous offre un cadre plus adapté à notre périmètre et porteur de réelles opportunités.

Nous pouvons être collectivement fiers que ce label prestigieux nous ait été accordé et il nous appartient désormais d'en tirer le meilleur profit.

Je remercie une nouvelle fois les professionnels qui, malgré le contexte, restent engagés pour la poursuite des projets et la continuité des accompagnements.

—

« Nous pouvons être collectivement fiers que ce label prestigieux nous ait été accordé... »

—



FRANCK AIGUBELLE
Directeur général de la Fondation Pluriel

La santé et la prévention des risques au sein de la Fondation

La prévention de la santé et de la sécurité des personnes accompagnées et des professionnels fait partie intégrante des priorités et est un enjeu majeur pour la Fondation. Elle est mise en œuvre par le service maîtrise des risques de la Direction du Développement et de la Performance (DDP) et peut concerner de nombreux domaines : santé, sécurité des biens et des personnes, numérique, etc. Tout au long de l'année, des actions sont menées dans les établissements pour soutenir et sensibiliser l'ensemble de son collectif.



La santé

La santé de tous passe notamment par une politique de prévention renforcée : campagne d'affichage, informations dans nos publications, actions de prévention, etc. Les établissements et services sont parties prenantes de cette politique et organisent de nombreuses actions :

Dépistage des cancers

Mars bleu et octobre rose

- Parcours de sensibilisation jalonné de panneaux prévention à l'UNAP Pontarlier
- Affichage et campagne de sensibilisation, en lien avec nos partenaires
- Participation à une course « Crazy Pink Run » à Morteau, sponsorisée par *la cuisine D'UZEL*
- Collecte de fonds par des personnes accompagnées et des professionnels de Château Galland à Besançon pour l'Association OncoDoubs

Prévention

- Lutte contre le tabac et les addictions
- Journée mondiale des premiers secours
- Promotion du numéro d'appel 114 dédié aux appels d'urgences

Création de réseaux d'intervention spécialisés

- Handident : hygiène et soins bucco-dentaires
- Plateforme territoriale de la santé mentale : psychiatrie
- Professions libérales pour l'intervention en ESMS : infirmiers, kinésithérapeutes, pharmacies, etc.



Octobre rose



Signature d'une convention unique avec Handident en juillet 2021

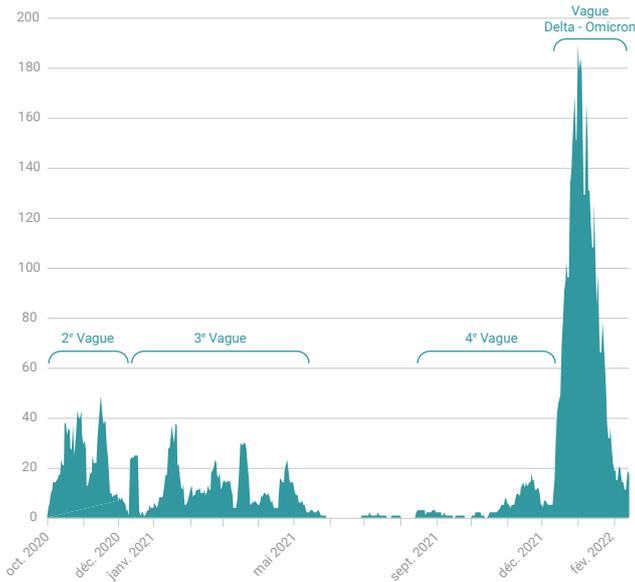


Covid-19

Épidémie et actions mises en place

Cette année encore, la Fondation a poursuivi ses actions afin de prévenir, limiter et gérer les situations engendrées par le virus et ses variants. Malgré l'accalmie de l'été et du début de l'automne, les variants Omicron et Delta ont marqué le retour d'une nouvelle vague en fin d'année, avec une explosion des cas début 2022. Les établissements et services n'ont pas été épargnés comme en témoignent les chiffres ci-contre, cependant, fort heureusement, aucun cas grave n'est à déplorer.

Pour faire face, l'ensemble des professionnels et des usagers a fait preuve de résilience pour s'adapter aux nombreux nouveaux protocoles, souvent contraignants (distanciation lors des repas, port du masque, jauges et limitation des brassages de groupes, limitation des activités, etc.). Chaque semaine, un groupe de coordination Covid-19 s'est réuni pour traiter des situations particulières en lien avec l'ARS et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), coordonner l'organisation des dépistages collectifs, analyser et adapter les nouveaux protocoles aux pratiques tout en respectant les contraintes sanitaires.



Nombre de cas cumulés dans toutes les structures, professionnels et usagers, sur une période glissante de 7 jours, depuis octobre 2020

En chiffres

**Du 1^{er} janvier
au 15 octobre 2021**



250 professionnels
et usagers positifs



604 cas
contacts déclarés
dans les ESMS

**Du 15 octobre
au 15 mars 2022
vague « Delta Omicron »**



724 professionnels
et usagers positifs



1150 cas
contacts déclarés
dans les ESMS

À elle seule, cette vague
de fin d'année aura été
2 à 3 fois plus intense
que tout 2021.

Vaccination

Avec l'arrivée de la vaccination et des doses de rappel, toutes les structures ont à nouveau été mobilisées pour permettre l'accès à la vaccination à toute personne accompagnée désireuse de l'effectuer, ainsi que pour tous les professionnels, pour lesquels celle-ci a été rendue obligatoire en octobre.

Des campagnes de vaccination ont été organisées dans les ESMS selon des ordres de priorité donnés par l'ARS et l'accès au vaccin a été facilité pour les 2 000 professionnels de la Fondation en leur offrant la possibilité de l'effectuer sur le temps de travail.



Les risques quotidiens

Le risque est omniprésent dans nos vies quotidiennes, que cela soit dans notre vie privée ou notre vie professionnelle. Pour les prévenir, la Fondation a mené des actions auprès de ses usagers, en lien notamment avec la gendarmerie nationale et son organisme de formation « FORMASENS ». Ces formations FORMASENS sont dispensées en utilisant la méthode Facile À Lire et à Comprendre (FALC).

- Internet et les réseaux sociaux
- Les dangers de la route : conducteur, cycliste ou piéton
- La violence, la notion de consentement et les droits individuels
- Les risques domestiques
- Les risques incendie
- Formation d'aide secouriste auprès de travailleurs d'EA et ESAT : 10 personnes formées en 2021



Les risques sanitaires et environnementaux

Une Veille en Sécurité, Sanitaire et Environnementale (VSSE) est réalisée de manière hebdomadaire par le service maîtrise des risques. Elle a pour vocation d'informer les directions des établissements et services des alertes aux grand froid, canicule, équipements spéciaux sur les véhicules pour l'hiver, attaques informatiques, risques attentat, etc.

En cas d'urgence, l'information est transmise de manière immédiate aux personnes concernées pour application des mesures préventives prévues. Les alertes sont également disponibles sur le site intranet à disposition de l'ensemble des professionnels.

Au cœur d'une crise sans précédent pour les métiers de l'Humain

La crise de la Covid-19 : une mise en évidence des difficultés du système de santé

La crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 a mis en lumière l'engagement et le professionnalisme de tous les acteurs de notre système de santé.

Tout au long de cette crise sanitaire, les salariés du secteur médico-social, et notamment ceux de la Fondation Pluriel, se sont trouvés « en première ligne », au même titre que ceux exerçant leur activité à l'hôpital ou en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), afin de continuer à prendre soin et à accompagner, dans un contexte particulièrement difficile.

Cette crise a révélé les dysfonctionnements et les inégalités directement issus d'une insuffisance de moyens matériels et humains. Le manque d'attractivité des métiers de l'Humain et le déficit de reconnaissance, notamment financière, des salariés qui les exercent, n'en ont été que plus visibles.

Le Ségur, une première réponse inéquitable, oubliant notre secteur d'activité

Face à ces problématiques, le gouvernement a initié au printemps 2020 une concertation avec l'ensemble des acteurs du monde de la santé : le *Ségur de la santé*.

L'une des thématiques du *Ségur*, « transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent », a donné lieu à différentes phases de revalorisations salariales, en accordant dans un premier temps (juillet 2020), 183 € nets par mois aux professionnels de la fonction publique exerçant dans les établissements sanitaires et les EHPAD, puis en avril 2021, à ceux exerçant leur activité au sein des établissements sanitaires et EHPAD privés.

Le secteur médico-social s'est donc trouvé écarté de ces mesures de revalorisation, avant que l'accord *Laforcade* ne permette une revalorisation équivalente en novembre 2021, qu'aux seuls professionnels du soin (dont les Aides Médico-Psychologiques - AMP, Assistants Éducatifs et Sociaux - AES et Aide à la Vie Scolaire - AVS). Ainsi, cette mesure différée, qui ne concerne que 20% des salariés de la Fondation, a créé de nombreux exclus, participant pourtant directement ou indirectement à l'accompagnement des usagers.

Des conséquences directes sur l'attractivité des métiers du secteur...

Alors que ces métiers souffrent depuis de nombreuses années d'un manque d'attractivité directement lié à une insuffisante revalorisation des rémunérations, qui sont élaborées au niveau de la branche professionnelle et conditionnées aux financements alloués par l'État et les Départements, les tensions observées se sont considérablement aggravées depuis 2020.

Ainsi, fin 2021, à l'échelle de la région, plus de 1 500 postes du secteur étaient vacants, tandis que pour la Fondation, ce sont près de 70 postes qui sont durablement non pourvus, dont certains sont ouverts au recrutement depuis plus de deux ans. De nombreux départs de salariés ont ainsi été observés depuis 2020 afin de rejoindre le « périmètre *Ségur* », tandis que certaines offres ne sont pas pourvues faute de candidats, que des salariés recrutés mettent rapidement un terme à leur contrat et que les agences d'intérim ne sont plus en capacité de pourvoir aux besoins.

...et sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap et leurs familles

Aider, accompagner, stimuler une personne en situation de handicap dans son quotidien, nécessite des compétences professionnelles, des gestes précis. En situation de sous-effectif ou en présence de professionnels non qualifiés, ce sont finalement les personnes accompagnées et leurs familles qui subissent les conséquences de cette situation.

Pour les personnes accompagnées, le turn-over du personnel se traduit par une dégradation de l'accompagnement, avec moins de stimulations et de présence, ce qui entraîne l'apparition de troubles tels que des insomnies, des angoisses, mais également le constat de régression telles que des pertes de repères ou d'autonomie.

Au sein de la Fondation,
plus de 70 postes
sont encore à pourvoir.



Les familles expriment également une vive inquiétude face à cette dégradation, mais surtout quant à l'avenir : quelle solution auront-elles en cas de fermeture du service ou de l'établissement, mis à part un retour à domicile ?

Une année de mobilisation pour la reconnaissance du secteur et l'attractivité de ses métiers

Tout au long de l'année 2021, notre secteur n'a cessé d'alerter sur cette situation et ses conséquences. Les initiatives se sont multipliées, portées par les organismes gestionnaires, avec le soutien des unions et fédérations auxquelles ils sont affiliés (Unapei, Nexem), ou par les organisations syndicales représentatives des salariés. La Fondation Pluriel était présente au premier rang lors de chacune de ces initiatives, qu'il s'agisse de conférences de presse, de témoignages sur les réseaux sociaux, de rencontres avec les décideurs publics, de l'envoi de courriers d'alerte aux parlementaires, ou enfin de l'envoi massif de cartes de vœux aux élus et aux autorités de tarification.

Mais le point d'orgue de cette mobilisation a sans doute été la journée du 7 décembre 2021, qui a réuni près de 3 000 personnes en région, dont 1 300 à Besançon. Administrateurs, familles, directions et salariés, mais également personnes accompagnées par la Fondation, représentaient à eux seuls plus de la moitié du cortège bisontin.



Manifestation du 7 décembre 2021 à Besançon

Des mesures de rattrapage complémentaires, mais des inquiétudes subsistent et le chantier reste inachevé

Cette mobilisation sans précédent de l'ensemble de la communauté a fini par porter ses fruits. Fin 2021, le Conseil départemental du Doubs a pris une initiative unique en France en décidant d'allouer une indemnité de 100 € nets mensuels par salarié exerçant au sein des ESMS qui relèvent de son périmètre de financement, dans l'attente que des mesures prises au niveau national ne viennent prendre le relais de ces dispositions transitoires.

Cette crise a révélé les dysfonctionnements et les inégalités directement issus d'une insuffisance de moyens matériels et humains.

Le 18 février dernier enfin, s'est tenue la conférence des métiers dont l'objectif était de répondre aux enjeux d'attractivité du secteur à court et moyen terme.

À cette occasion, le gouvernement s'est engagé à financer, avec les départements, une augmentation de salaires de 183 € nets par mois pour les professionnels de la « filière socio-éducative » du secteur médico-social, à compter du 1^{er} avril.

Si ces mesures vont dans le bon sens, elles restent encore imprécises dans leurs modalités de mise en œuvre et laissent encore une fois un goût d'inachevé en excluant toujours près de la moitié des salariés de la Fondation de tout dispositif de revalorisation.

Le lancement du chantier de négociation d'une future Convention Collective Unique Étendue (CCUE), confirmé à cette occasion, aura pour enjeu d'offrir un cadre plus attractif à l'ensemble des métiers de notre secteur.

Quoi qu'il en soit, la revalorisation de tous les salaires reste une priorité absolue du secteur, quel que soit le métier, le type d'établissement et le financeur, ce qui suppose un renfort des financements accordés au secteur par l'État et les Départements.

Mars



Des tablettes adaptées pour les personnes polyhandicapées

En mars, la Fondation Pluriel a été récompensée à la suite d'une réponse à l'appel à projet «Structures 3.0», lancé par l'agence du numérique en santé et la délégation ministérielle du numérique en santé. La réponse de la Fondation a porté sur la création d'une tablette adaptée permettant aux enfants et aux adultes polyhandicapés d'interagir avec leur environnement et d'exprimer plus aisément leurs besoins et leurs envies. La solution technique est élaborée en lien étroit avec la société *Hoppen*, spécialiste du numérique en santé et a été testée tout au long de l'année au sein de nos deux Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS).

Avril

Vers le milieu ordinaire

En avril, Baptiste Julliard, ancien travailleur à l'Unité de Production Culinaire (UPC) de l'ESAT de Morteau, a finalisé son projet d'intégrer une entreprise «classique» en décrochant un CDI au sein de la société *CEZAM Restauration* à Valdahon. Propre acteur de son projet et accompagné d'une chargée d'insertion de la Fondation, Baptiste se réalise et s'épanouit désormais pleinement au sein de l'équipe qui a su l'accueillir avec bienveillance. Il y avait auparavant effectué deux immersions en tant que stagiaire. Il occupe un poste d'aide cuisinier grâce aux compétences précédemment acquises à l'ESAT.

Septembre

Première pierre du groupe scolaire de Maïche

Début septembre, José Gomes, alors président de l'Adapei du Doubs, participait aux côtés du préfet du Doubs, de la présidente du Département, des sénateurs, députés et élus locaux, à la pose de la première pierre du futur groupe scolaire de Maïche. Cette école, construite sur l'ancien site de l'Institut Médico-Éducatif (IME) cédé à la ville par la Fondation, est un nouveau symbole fort de la politique inclusive portée par la Fondation, et relayée par la ville de Maïche.

À son ouverture en septembre 2023, ce groupe scolaire accueillera sans discrimination des enfants accompagnés ou non par la Fondation et leur offrira une expérience de scolarité répondant aux aspirations pédagogiques, éducatives et sociales d'aujourd'hui.



Septembre

Manifestation en faveur de l'AAH

La Fondation Pluriel soutient l'association *Droits Devant 25*, association d'autoreprésentation de personnes handicapées intellectuelles. En septembre, une importante délégation de la Fondation accompagnait à Dijon les adhérents de l'association *Droits Devant 25*. Aux côtés d'autres associations, tous ont manifesté pour demander la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Les manifestants contestent une réforme qui les rendrait financièrement dépendants de leur conjoint.



Septembre



Réouverture de l'EANM de Morteau

La Fondation porte d'importants projets immobiliers qui sont une opportunité pour faire évoluer son offre et ses modes d'accompagnement. Si la crise sanitaire a impacté directement le secteur du bâtiment, le service patrimoine et les entreprises mandatées veillent à ce que l'ensemble des chantiers soit livré dans les délais. Ainsi, les résidents de l'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) de Morteau ont pu réinvestir leur foyer, totalement réhabilité. Chacun est ravi de cette belle rénovation.

Octobre

Des représentants des usagers élus au CA de la Fondation Pluriel

La Fondation Pluriel compte désormais au sein de son CA deux représentants des usagers élus en 2021 par et parmi les présidents de CVS et de groupes d'expression. Une première rencontre s'est déroulée le 9 juillet dernier pour présenter la Fondation et son fonctionnement et préparer les élections. Le 15 octobre dernier, parmi les 12 candidats déclarés, les 40 présidents de CVS ont élu Jérémy Boisson, ouvrier à l'UNAP et Alexandre Sur, ouvrier à Prolabor Industrie (▷ p 10 et 11).



Novembre

DuoDay

C'est un évènement à portée européenne durant lequel une personne en situation de handicap compose, le temps d'une journée, un duo avec un professionnel pour découvrir son poste, ses missions et son environnement de travail. Il est réalisé durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) et a deux objectifs : lever les idées reçues sur le handicap et ouvrir les portes des employeurs en générant des opportunités professionnelles. La Fondation participe chaque année à cet évènement majeur pour la reconnaissance des savoir-faire des personnes en situation de handicap. Le 18 novembre, 25 personnes accompagnées par la Fondation ont bénéficié d'une journée découverte au sein d'une entreprise, d'un commerce ou d'une association à l'occasion de cette journée.





Un accompagnement global de 0 à 20 ans



BRUNO UBBIALI
Directeur de pôle

Le pôle Enfance et Adolescence (EA) propose un accompagnement global à l'enfant ou l'adolescent et à sa famille qui comporte plusieurs volets : le soin (médical, paramédical, psychologique), l'éducatif (autonomie, socialisation), le pédagogique (scolarisation, formation), et l'accompagnement familial.

Les prestations proposées par le pôle se structurent autour de trois axes : l'accompagnement médico-social précoce, la scolarisation et la formation professionnelle.

Au total, ce sont plus de 400 professionnels qui œuvrent au quotidien, pour garantir à chaque enfant et adolescent un parcours personnalisé et ajusté en fonction de ses besoins et possibilités, en lien constant avec la famille.

Chiffres clés



958
enfants et adolescents accompagnés



420
professionnels engagés



31
dispositifs d'inclusion en milieu ordinaire

Bilan 2021

Évolution de l'offre

8 nouvelles places

En accord avec les objectifs du CPOM 2018-2023, le pôle EA a fait évoluer son offre en 2021 avec la création de 5 nouvelles places Trouble du Spectre Autistique (TSA) et 3 nouvelles places déficiences intellectuelles.

Liste d'attente

129 familles en attente

En 2021, afin de réduire la liste d'attente, la Fondation Pluriel a répondu favorablement à la demande de l'ARS en accueillant en sureffectif de 114 usagers pour l'année scolaire 2021/2022 (13,5%), financé par un Crédit Non Reconductible (CNR) de 872.000 €, permettant notamment le recrutement de 25 équivalents temps plein en CDD.

43 JAMAC

Le nombre élevé de jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton implique la mise en place de partenariats avec les pôles AH et TIP: places en accueil de jour, réalisation de stages professionnels, etc. (> p 22 et 23).

Fluidité des parcours et actualisation des compétences

Dans une recherche permanente de fluidité dans les parcours et d'actualisation des compétences face aux nouveaux besoins, le pôle a mis en place plusieurs actions :

Formation de 250 professionnels: poursuite d'une importante démarche de formation financée par des CNR: éducation structurée, supervision des équipes autisme, intervention hors les murs.

Mutualisation de compétences spécifiques: afin de fluidifier le parcours des jeunes enfants entrant en SESSAD et ainsi éviter les risques de dégradation et de rupture de parcours, le projet transitoire SESSAD/Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) réalisé dans le cadre du PCPE du CAMSP, a connu une montée en puissance. Il permet de mutualiser les compétences spécifiques de ces 2 structures.

Rapprochement de sites: dans le but d'optimiser la gestion des parcours, les sites d'Ornans et de Baume-les-Dames rejoignent désormais les quatre autres sites ruraux du Haut-Doubs.



Ce secteur se caractérise par une mobilité accrue due à une dispersion des sites et des faibles effectifs, à l'inverse des sites urbains.

Collecte de la taxe d'apprentissage

Au cours de la collecte 2021, 75 600 € ont été récoltés, soit une augmentation de + 6 400 € par rapport à 2020. Ces fonds seront intégralement dédiés à la formation professionnelle des adolescents.

Points de vigilance du pôle

Recrutement: du fait de la pénurie de spécialistes (orthophonistes, pédopsychiatres, etc.) qui touche notre secteur (> p 16 et 17), le pôle doit faire appel à des ressources extérieures à la Fondation.

Augmentation importante du nombre d'enfants et adolescents très déficitaires ou pluri-handicapés accompagnés.

Mouvements importants impliquant une forte adaptation des équipes et des locaux (166 sorties et 229 admissions).



8 nouvelles places créées



75 600 € récoltés en 2021 grâce à la taxe d'apprentissage



129 enfants en liste d'attente
43 JAMAC



166 sorties et 229 admissions

Orientations 2022

En 2022, le pôle poursuivra les actions engagées afin d'adapter et développer son offre en visant toujours et autant que possible, l'inclusion en milieu ordinaire.

Adaptation du bâti

- Poursuite de la construction de l'école de Maïche
- Rénovation du CRMS de Morteau
- Ouverture du CRMS sur les sites de Lully et Tillion à Montbéliard

Développement de l'offre et inclusion

- Ouverture d'une Unité d'Enseignement (UE) polyhandicap à Besançon
- Poursuite des démarches pour l'ouverture d'une CLEX TSA à Besançon
- Ouverture de places d'accueil de jour en MAS dans le Pays de Montbéliard afin d'accueillir des jeunes adultes accompagnés en EEAP

- Implantation de l'internat au centre de Montbéliard
- Création de places au sein de la crèche « Pomme verte » de Montbéliard
- Transfert de deux formations professionnelles et d'une Classe Externalisée (CLEX) dans un lycée de Besançon
- Ouverture d'une CLEX Collège à Voujeaucourt et d'une CLEX TSA dans le Pays de Montbéliard

Amélioration continue

- Généralisation des séances mensuelles d'analyse des pratiques à Besançon
- Réflexion autour du modèle de formation professionnelle dans le Haut-Doubs
- Participation de plusieurs ESMS aux enquêtes coût SERAFIN-PH



Soutenir le parcours de vie de chaque adulte accompagné



JEAN-LOUIS FEBVRE
Directeur de pôle

Le pôle Accompagnement et Habitat (AH) a pour vocation de soutenir le parcours de vie de chaque adulte ou personne vieillissante accompagnés dans le respect de son projet personnalisé.

En lien avec les partenaires et les familles, proches, aidants, il apporte quotidiennement des réponses aux besoins des adultes qu'il accompagne dans la réalisation de leurs projets et la concrétisation de leurs parcours.

Le pôle AH structure ses actions autour de 3 axes complémentaires que sont l'accompagnement, modulable en fonction des envies et des besoins, le logement, qu'il soit temporaire ou durable, et le soin.

Chiffres clés



1 705
adultes et personnes
vieillissantes
accompagnés en 2021



600
professionnels
engagés



58 %
des accompagnements
réalisés en milieu
ordinaire

Bilan 2021

Dans un contexte sanitaire fluctuant, les activités du pôle AH et des établissements et services qui le composent se sont poursuivies en 2021.

Simplification et fluidification des parcours du fait de la mise en œuvre effective et en année pleine des nouveaux agréments «Établissement d'Accueil Non Médicalisé» (EANM). Auparavant orientés vers un autre ESMS à l'âge de la retraite, de jeunes retraités d'ESAT ont ainsi pu rester dans l'établissement de leur choix (> rapport 2020 et 2021).

Formation de professionnels au repérage d'adultes potentiellement porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA): 10 professionnels issus de 4 établissements ont été formés dans le cadre de la mesure 37 de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, qui a pour objectif de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes et de leur entourage pour un accompagnement digne et efficace. Ils pourront ainsi contribuer à l'identification de situations non diagnostiquées jusque-là ou de nouvelles situations avec l'objectif de mettre en place un accompagnement adapté.





Accompagnement à la vie affective et sexuelle: les actions engagées ont été poursuivies par le biais de la Coordination Parentalité (CoPa). Sur ce même thème, le pôle a également intégré le centre ressource régional handicap sur la vie intime, affective, sexuelle et le soutien à la parentalité qui a été créé en Bourgogne Franche-Comté sous l'impulsion de l'ARS.

Intégration de jeunes adultes du pôle EA: depuis le 2^e semestre 2021, 14 jeunes adultes maintenus sur le pôle EA au titre de l'amendement Creton (JAMAC) bénéficient de places complémentaires en accueil de jour au sein de trois établissements du pôle AH. Cet accueil a pour objectif l'intégration des jeunes adultes concernés au sein d'un ESMS accompagnant des adultes (> p 20).

Réponses d'appels à projets ou sollicitations de partenaires institutionnels: dont notamment deux appels à projets remportés qui permettront de développer l'offre autisme du pôle AH (> ci-dessous).



10 professionnels de 4 ESMS formés au repérage des TSA



Simplification et fluidification des parcours



Intégration de jeunes adultes du pôle EA



Accompagnement à la vie affective et sexuelle

Orientations 2022

Déploiement d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM): destiné aux adultes autistes dans le département (sauf agglomération du Pays de Montbéliard qui bénéficie d'un GEM géré par *Sésame Autisme*), avec la mobilisation des ressources du service Animation, Temps Libre, Accompagnement, Soutien (ATLAS) aussi bien en matière de locaux que de réseau partenarial. Le GEM a pour objectif de permettre aux adultes autistes de développer une vie sociale satisfaisante, en visant prioritairement leur autonomisation.

Création d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE): destiné également aux adultes autistes du département (sauf agglomération du Pays de Montbéliard qui bénéficie des dispositifs similaires déployés par *Sésame Autisme*) avec l'intervention des professionnels volontaires du service social et des SAVS et SHMO.

Le PCPE viendra compléter l'offre médico-sociale du pôle AH en proposant des réponses souples, basées sur des prestations individualisées et adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Travaux préparatoires à l'intégration d'un nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM): la Fondation s'est vue confiée conjointement par l'ARS et le Conseil départemental du Doubs, la gestion de l'établissement *Les Maisonnées*, implanté sur deux sites à Amagney et Frasné. Cet établissement de 30 places, destiné exclusivement à l'accueil et l'accompagnement d'adultes autistes, intégrera pleinement la Fondation au 1^{er} janvier 2023.

Poursuite de l'accueil temporaire des JAMAC en vue de leur intégration définitive au sein d'un ESMS du pôle AH. Le pôle poursuivra les accueils sur des places d'accueil de jour complémentaires.

Actualisation des projets d'établissements et de services en intégrant les travaux prospectifs conduits sur l'évolution de l'offre de service, et incluant le regroupement des agréments SAVS et SHMO.

Offre bâti: livraison de la nouvelle MAS de Montbéliard prévue pour l'automne 2022.



Développer les potentialités dans un cadre bienveillant et sécurisant



JEAN-MICHEL LAFORGE
Directeur de pôle

Le pôle Travail et Insertion Professionnelle (TIP) propose à toute personne accompagnée un travail adapté à ses capacités propres et à ses aspirations dans le cadre d'un projet personnalisé conçu et animé à l'aide de dispositifs d'accompagnement spécifiques.

Les équipes de professionnels, à travers les accompagnements qu'ils prodiguent, développent l'autonomie et favorisent l'épanouissement personnel et professionnel de chacun.

La pluralité des offres de services (industrie, agroalimentaire, espaces verts, blanchisserie, etc.) et l'encadrement individualisé proposés représentent de réelles opportunités pour elles de développer un savoir-faire et des compétences reconnus.

Chiffres clés



1 500
adultes ayant accès à un emploi



600
professionnels engagés



10
marques responsables

Bilan 2021

Activités commerciales et de production

Dans la continuité de l'année 2020, les activités de production n'ont pas toutes pu reprendre à un niveau pleinement satisfaisant en 2021. La sous-traitance automobile a été la plus impactée avec la crise mondiale des semi-conducteurs qui a provoqué l'arrêt de plusieurs sites de production clients et par voie de conséquence, interrompu les livraisons nécessaires à nos activités.

Si la blanchisserie, la restauration collective et dans une moindre mesure les services, ont malgré tout pu maintenir un niveau d'activité proche du nominal, les cafétérias ont encore cette année souffert des mesures sanitaires et de la généralisation du télétravail.





Nouveautés 2021

Ligne de production de masques chirurgicaux catégorie IIR permettant de couvrir les besoins des ESMS de la Fondation et qui seront commercialisés en 2022.

Cession de l'activité boulangerie de Besançon à la société *Le pain des buis*, dont la production reste dans les locaux de l'UPC à Besançon et qui approvisionne les cuisines centrales et les cafétérias *la cuisine D'UZEL*.

Nouveaux marchés pour les AST et l'ESAT de Morteau. Les AST ont obtenu l'attribution d'une collection de pièces de carrosserie qui équiperont les futures 3008 et 5008 assemblées sur le site *Stellantis Sochaux*. Ces assemblages soulés requièrent l'utilisation de 8 ilots robotisés de 14 robots de manutention et de soudage et emploieront en pleine charge plus de 60 personnes en situation de handicap ou non, sur des postes d'opérateurs de production, de conducteurs d'ilots robotisés et de logisticiens.

L'ESAT de Morteau quant à lui s'est vu confié une nouvelle prestation de découpe de lés dans des rouleaux de tissus permettant de développer une nouvelle offre pour les détaillants.

Accompagnement des usagers

CDD Tremplin

Ce dispositif permet à des personnes en situation de handicap d'acquérir des compétences et d'expérience leur ouvrant

de nouvelles perspectives d'emploi en entreprise classique sur des postes demandés ou en tension sur le marché du travail.

Plan de transformation des ESAT

En janvier 2021, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées a missionné plusieurs groupes de travail sur l'évolution du modèle ESAT. Leurs recommandations, présentées en juillet, s'articulent autour de trois axes: favoriser une dynamique de parcours, renforcer le pouvoir d'agir des personnes et accompagner la transformation des ESAT.

L'une des mesures phares concerne l'orientation « milieu protégé » qui devient orientation en « parcours renforcé en emploi » permettant à la personne en situation de handicap d'évoluer librement en ESAT, en EA, en entreprise ordinaire. La mise en œuvre des différentes mesures s'effectuera au fil de la parution des textes législatifs correspondants.



300 000 masques
produits par mois
à l'UNAP



12 CDD tremplin
en EA

Orientations 2022

Tout en poursuivant ses accompagnements, le pôle TIP aura à cœur de développer ses activités à travers des projets permettant de renforcer son efficacité dans une logique de sécurisation de ses activités et de ses ressources:

- Réalisation d'un diagnostic sur la maîtrise du gaspillage alimentaire au sein de ses ESAT et mise en œuvre du plan d'actions qui en découlera.
- Poursuite de la transformation de ses systèmes d'informations « ressources humaines » et « suivi de production ».
- Ouverture d'un nouveau restaurant au sein du CRMS de Montbéliard.

- Poursuite du projet sur le statut collectif et les nouveaux périmètres des EA (> p 26 et 27)
- Organisation des AST en lien avec le projet *Usine du futur PSA* qui prévoit entre autres, dans une logique d'optimisation des flux de production, de déplacer l'EA Sochaux 1 dans un autre bâtiment. L'EA Sochaux 1 est une entreprise adaptée inclusive dite « hors les murs », directement implantée au cœur de l'usine de PSA.
- Expérimentation d'une nouvelle modalité de formation et de validation des compétences développées sur le terrain sur le périmètre des CDD tremplin nommée: Action de Formation en Situation de Travail (AFEST).



Administrer, piloter, conseiller dans les domaines RH



FRANCK AIGUBELLE
Directeur général

Dans le cadre de la politique RH qu'elle propose et décline, la Direction des Ressources Humaines (DRH) et les équipes répondent au quotidien à plusieurs missions :

- Piloter les activités relevant de la gestion des ressources humaines à chaque étape du parcours du professionnel : recrutement, développement des compétences et fidélisation.
- Accompagner les managers et l'ensemble des professionnels sur des questions relevant des situations individuelles.
- Assurer la gestion administrative du personnel (paies, déclarations sociales, etc.)
- Animer le dialogue avec les instances représentatives du personnel

Elle est composée des services suivants :

- Ressources humaines (un par pôle et un pour les ressources)
- Recrutement et formation
- Paie et gestion administrative
- Conseil en droit du travail et relations sociales
- Système d'information RH

Chiffres clés



5
services



725 k€
de budget alloué au développement
des compétences en 2021



210
métiers différents

Bilan 2021

Dans la continuité de l'année 2020, l'activité de la DRH a été largement marquée par les contraintes liées au contexte sanitaire et économique : instabilité juridique, suivi de l'obligation vaccinale des professionnels, gestion de l'absentéisme, mise en place des mesures de chômage partiel, etc. Le poste de directeur étant vacant depuis le mois de janvier 2021, le pilotage de la direction des ressources humaines a été assuré par le directeur général Franck Aigubelle.

Un dialogue social dynamique

Dans ce contexte perturbé, le dialogue avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP) s'est poursuivi et plus de soixante réunions ont été conduites en 2021 sur les thématiques suivantes :

- **Statut des entreprises adaptées** : les négociations engagées fin 2020 ont pu se poursuivre et plusieurs thématiques ont pu être abordées en Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), notamment en matière

de classification des emplois, de rémunération et de temps de travail. Un groupe de travail, constitué des représentants du personnel, des experts des ressources humaines et du comité de direction de pôle est chargé de procéder à l'analyse commune des éléments de contexte, des enjeux et impacts de ces négociations. Au regard de la complexité du projet, le calendrier a dû être questionné et les objectifs adaptés.

- **Mise en place de l'activité partielle** : un accord a été signé sécurisant le recours à ce dispositif, notamment pour la filière industrielle du pôle TIP qui a connu des périodes de faible activité liées au contexte économique peu favorable (industrie automobile).
- **Prévention des risques liés à la spécificité de nos métiers** : dans le cadre de la démarche de Qualité de Vie au Travail (QVT), un fonds de prévention a été constitué avec pour objectif de réduire le nombre des arrêts de travail

et les invalidités. Depuis 2018, la Fondation a l'obligation de dédier 0,1 % de sa masse salariale à des actions répondant à ces objectifs (aménagement de locaux, achats ou aménagement de mobilier adapté, actions de remédiation collective, formation ou atelier de sensibilisation, etc.).

Revalorisations salariales et difficultés de recrutement

Comme beaucoup d'autres structures du secteur médico-social, la Fondation Pluriel doit faire face à des difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels, renforcées par la non reconnaissance des métiers de l'Humain. Une double page thématique traite de ce sujet dans ce rapport (p 16 et 17). Près de 70 postes restent à pouvoir au sein de la Fondation (Offres d'emploi sur www.fondationpluriel.org).

Des ambitions confirmées en matière de formation

Malgré le contexte de crise, les efforts en matière de formation ont été maintenus à hauteur de 2,4 % de la masse salariale brute. Cette enveloppe a permis de mobiliser les ressources suffisantes au développement des compétences des professionnels, garant de la qualité des accompagnements pour des formations concernant les thématiques suivantes: accompagnement des troubles psychiques et

autistiques, du vieillissement, accompagnement hors les murs et à domicile, gestion des soins, accessibilité, autodétermination, etc.

Des outils informatiques au service de l'efficience

Concernant les Systèmes d'Information Ressources Humaines (SIRH), le déploiement de l'outil de Gestion des Temps de Travail (GETT) s'est poursuivi au sein des pôles accompagnement et habitat (Haut-Doubs) et enfance et adolescence.

Afin de faciliter la gestion des entretiens professionnels, un workflow (*flux de travail*) a été déployé en 2021, permettant notamment de programmer des dates d'entretien en conformité avec les règles en vigueur au sein de la Fondation, de générer automatiquement des trames d'entretien et de les compléter en ligne.



2000 professionnels œuvrent au sein de la Fondation



900 professionnels en accompagnement direct des parcours de vie

Orientations 2022

La démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) va se poursuivre avec pour objectif principal l'élaboration d'un référentiel des emplois et des compétences qui permettra le déploiement d'un SIRH, l'automatisation d'un certain nombre de tâches de gestion et un meilleur pilotage des données. Ce travail se déroulera en 3 étapes:

- La poursuite de l'écriture des fiches de fonction puis leur déclinaison en fiches de postes. À ce jour, 57 % de l'effectif dispose d'une fiche de fonction mais seulement 58 fonctions sur 210 ont été décrites.
- La réalisation des premiers entretiens annuels d'évaluation pour les professionnels couverts par une fiche de fonction, qui pourront ainsi être engagés en 2022.
- Définition des filières cibles qui permettront de classer les emplois en lien avec les filières définies notamment par nos Autorités

de Tarification et de Contrôle (ATC) et dans le cadre de diverses enquêtes nationales (éducatif, médical et paramédical, direction administration, services généraux, production, etc.).

L'agenda social:

- La poursuite des négociations sur le statut collectif des EA en arrêtant les futures modalités de portage de ces activités et en reprenant les thématiques déjà engagées (rémunération, temps de travail, etc.).
- L'organisation des élections professionnelles programmées en tout début d'année 2023 (accord de dialogue social, protocole préélectoral, etc.).

L'attractivité de nos métiers: en fonction des avancées nationales, certaines mesures concernant les revalorisations salariales devraient pouvoir se décliner, permettant ainsi, le versement aux professionnels concernés.



Développer, optimiser, proposer des outils structurants



ARNAUD DEROUET
Directeur du développement
et de la performance

La Direction du Développement et de la Performance (*DDP*) a pour objectif de soutenir la Fondation dans ses capacités de pilotage, d'optimisation des organisations et de développement des activités et partenariats. Elle intervient auprès des pôles d'activités et directions ressources afin de proposer des outils structurant permettant d'améliorer et de valoriser la qualité des accompagnements et l'efficacité de l'organisation.

Elle est également associée au portage des projets et est composée des services suivants :

- Communication
- Données Analyses et PiloTAge (*DATA*)
- Qualité
- Maîtrise des risques
- Systèmes d'information (*SI*).

Chiffres clés



5
services



35
projets en cours



480
actions de valorisation (presse,
web et réseaux sociaux)

Bilan 2021

La communication fait peau neuve

Afin de préparer le passage en Fondation, la stratégie de communication a été totalement refondue et une identité visuelle propre à la Fondation a été créée. Ces évolutions ont mené, dès la transformation, au déploiement de nouveaux outils de communication, qu'ils soient internes : bureautique, documentation, etc. en lien avec les relais communication et les équipes administratives, ou externes tels que le site internet et les réseaux sociaux, la campagne de communication autour du lancement, etc. (> p 9).

Une transformation complète de l'intranet

La solution utilisée jusque-là pour les espaces de travail collaboratif arrivant à obsolescence, la Fondation a opéré une bascule vers une interface plus récente : Microsoft 365. Ce fut également l'occasion de moderniser la partie portail « info-com » qui présente de façon plus claire et intuitive les dernières actualités, la documentation et les outils utiles au quotidien pour l'ensemble des professionnels.

Organisation des services

Afin d'être davantage proche des projets de transformation numérique du secteur, le service *SI*, initialement positionnés à la Direction des Finances et du Patrimoine (*DFP*), est désormais rattaché à la *DDP*. Un nouveau service Données Analyses et PiloTAge (*DATA*) travaille aux côtés des établissements et services dans l'élaboration de tableaux de bord permettant de suivre les activités clés des établissements et des ressources. La partie contrôle de gestion du pôle *TIP* a quant à elle été transférée au nouveau service contrôle financier au sein de la *DFP*.

L'autodétermination et l'éthique

Un groupe de travail dédié a posé les fondements d'une démarche permettant de renforcer l'autodétermination des usagers dans les structures. Une des premières étapes marquantes fut l'organisation de l'élection de représentants d'usagers, élus parmi les présidents de *CVS* pour siéger au sein des instances et comités statutaires de la Fondation. Les premiers comités *éthique* ont eu lieu en 2021 et ont abordé des thématiques telles que la parentalité ou l'application des mesures contre la Covid-19.



Prévention

2021 a été encore fortement marquée par la Covid-19 mais malgré cela, de nombreuses actions de prévention ont été menées au sein des ESMS (> p 14 et 15). Une des actions majeures a été l'harmonisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (*DUERP*) sur le périmètre du pôle *AH*, co-construit avec les professionnels. Par ailleurs, le projet de gestion centralisée des défibrillateurs automatiques (négociation des contrats, maintenance) et son déploiement ont pu être finalisés cette année sur l'ensemble des sites.



50 solutions
apportées aux ESMS
(protocoles, procédures,
applications, etc.)



400 nouveaux
équipements informatiques
(PC, fixes, mobiles, etc.)



505 000 € octroyés
dans le cadre du plan
ESMS Numérique

Orientations 2022

Plan ESMS numérique

Dans le cadre de ce projet phare pour le secteur, la Fondation procèdera à la refonte de son Dossier de l'Usager Informatisé (*DUI*), nommé *oPus*, afin de le mettre au niveau des standards d'interopérabilités avec les services de l'État (messagerie sécurisée de santé, dossier médical partagé, etc.). Ce projet passera également par la mise en place de bonnes pratiques concernant l'identitovigilance.

Analyse des données

De nouveaux outils de pilotage à destination des directions et des ESMS seront développés et de nouvelles analyses pour la commission des flux seront réalisées. Une réflexion concernant la refonte du cadre analytique sera également initiée.

Projets d'établissement

Dans le contexte de la parution du nouveau référentiel d'évaluation de la *HAS*, de nombreuses structures devront procéder à la refonte de leur projet d'établissement.

Prévention

Les actions en matière de prévention des risques se poursuivront avec notamment la formation des référents en santé et sécurité au travail et l'harmonisation du *DUERP* pour les pôles *TIP* et *EA*.

Faire rayonner la Fondation

Dans cette optique, le déploiement des outils de communication inscrits au plan de communication se poursuivra et sera notamment axé sur de nouveaux outils digitaux.



Sécuriser, optimiser et développer les moyens de la Fondation



ARNAUD FEVRE
Directeur des finances
et du patrimoine

La Direction des Finances et du Patrimoine (DFP), remplit une triple mission au service des activités de la Fondation :

- sécuriser, optimiser et développer ses moyens financiers, matériels et immatériels,
- veiller au respect des équilibres financiers, à la sincérité et à la conformité réglementaire de l'information financière,
- réaliser la programmation, le suivi et le financement de l'adaptation du patrimoine à l'évolution de son offre.

Elle est composée des services suivants :

- Finances
- Patrimoine
- Achats
- Juridique

Chiffres clés



4
services



130 M€
de budget annuel



170 000 m²
de bâti

Bilan 2021

Évolutions réglementaires et organisationnelles

Dans un contexte économique et budgétaire toujours plus contraint, la Fondation a une nouvelle fois dû faire face à de nombreuses évolutions dans le domaine de la finance : finalisation des travaux de mise en conformité avec le nouveau plan comptable des associations et des fondations, finalisation de l'organisation comptable en lien avec les fusions d'agrèments au pôle AH (EANM) et la transformation en FRUP, nouvelles dispositions pour les Déclarations Obligatoires d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH), etc.

Par ailleurs, le service finances a intégré dans son périmètre le volet contrôle financier, préalablement rattaché à la DDP, afin de permettre une meilleure articulation des fonctions comptables et finances et une rationalisation des missions de chacun.

Un nouvel outil dédié à la facturation sur le pôle AH a été déployé afin d'uniformiser et fiabiliser les pratiques.





Enfin, des assurances « dommages ouvrages » ont été mises en place pendant les phases de travaux des grands projets immobiliers en cours.

Projets immobiliers

De nombreux projets immobiliers ont vu le jour en 2021. L'un d'entre eux a d'ores et déjà été livré à l'automne. Il s'agit de l'EANM de Morteau qui a été totalement réhabilité (> p 19).

Le nouveau restaurant *les tables D'UZEL* à Belfort sur le site de la *Jonxion* a lui aussi été livré et a ouvert ses portes début 2022, il sera exploité en partenariat avec l'Adapei du Territoire de Belfort.

Trois chantiers d'envergure ont débuté ou ont été poursuivis et deux d'entre eux seront livrés en 2022 (> p 31).

D'autres projets d'évolution du bâti ont été menés comme l'agrandissement du *SESSAD* de Valdahon, un réaménagement de l'*IME* de Morteau, etc.

Digitalisation des achats

Ivalua est le nouveau système d'information dédié aux achats de la Fondation Pluriel. Il a pour objectif de gérer les achats avec plus d'efficacité et de contrôle, ainsi que d'accélérer et faciliter le traitement des factures fournisseurs.

L'année 2021 a été consacrée à la conception du système, puis à la formation d'utilisateurs clés afin de tester l'application.

Par ailleurs, une recherche d'optimisation de nos achats dans les domaines de l'assurance, de la gestion des déchets et de la gestion des vêtements et de linge de l'UNAP a été engagée.



5 projets immobiliers d'envergure en cours en 2021



Conception du système d'information achats



Livraison de l'EANM de Morteau

Orientations 2022

La DFP poursuivra ses actions de renforcement du pilotage financier des activités de la Fondation avec notamment l'évolution du reporting financier et du processus budgétaire.

Elle mettra en place de nouvelles actions en vue de limiter les charges face au contexte inflationniste de certains coûts.

Le système d'information *Ivalua* sera déployé totalement en 2022, suite à la formation de plus de 400 utilisateurs.

Afin de faire évoluer le bâti en cohérence avec l'évolution de l'offre, de nouveaux projets et de nouvelles cessions seront réalisés. Dans ce cadre, les sites du *CRMS* de Montbéliard ainsi que la nouvelle *MAS* de Montbéliard seront livrés courant 2022. La livraison du nouveau siège social à Besançon, est quant à elle, prévue à ce stade pour 2023.

Résultats financiers 2021

La Fondation Pluriel gère des flux financiers qui la positionnent comme un des acteurs économiques majeurs du département. Pour financer son activité, elle bénéficie de dotations issues de fonds publics mais également de revenus autonomes générés principalement dans le champ économique. Les flux financiers annuels se synthétisent dans le compte de résultat, tandis que la situation patrimoniale de la Fondation s'appréhende en analysant le bilan comptable.

Produits et charges d'exploitation

Flux financiers (K€)	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Dotation ARS	41 032	41 723	42 674	2,3 %
Dotation CD25	29 558	29 866	30 016	0,5 %
Crédits non reconductibles/prime exceptionnelle	106	1 885	464	-75,4 %
Produits d'activité	44 542	34 202	35 986	5,2 %
Total des produits d'exploitation	133 803	127 260	128 644	1,1 %
Total des charges d'exploitation	129 214	125 278	132 213	5,5 %

Les dotations perçues de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil départemental du Doubs (CD25) sont en légère hausse du fait du taux directeur appliqué en 2021 (+1,0% pour l'ARS et +0,5% pour le CD25) et de financements complémentaires dédiés à la création de places ou à la transformation de l'offre (ARS).

En revanche, le soutien significatif que nos deux financeurs ARS et CD25 ont apporté en 2021 en participant au versement de primes et à la prise en charge de dépenses additionnelles dans le contexte de la crise sanitaire de la

Covid-19 n'a pas été renouvelé en 2021, d'où une baisse de 75% du poste «crédits non reconductibles/primes exceptionnelles».

Les produits d'activité augmentent de 5,2%, tout en restant en fort retrait par rapport à leur niveau d'avant la crise sanitaire de la Covid-19. Ses effets se sont encore fait sentir sur 2021, par des fermetures temporaires et des accès restreints à la clientèle mais aussi par des ruptures d'approvisionnements en matières premières et énergies.

Soldes intermédiaires de gestion

Compte de résultat (K€)	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Résultat d'exploitation	4 588	1 982	-3 569	-280,1 %
Résultat financier	-350	-304	-265	-12,8 %
Résultat exceptionnel	-109	-762	202	-126,5 %
Impôt sur les sociétés	-83	-61	-9	-85,2 %
Résultat net comptable	4 046	856	-3 641	-525,4 %
Capacité d'autofinancement	10 869	7 832	2 937	-62,5 %

Le résultat d'exploitation est une perte de 3 569 K€ et représente -2,8% des produits d'exploitation. Si en 2020 les effets de la crise de la Covid-19 avaient été fortement atténués par le très large soutien financier de nos financeurs (ARS, CD25, État), il n'en est plus de même en 2021 : la hausse du chiffre d'affaires de 1,1 M€, fortement limitée par les ruptures d'approvisionnement dans le secteur industriel et par les accès restreints à la clientèle dans le domaine de l'agroalimentaire, n'a pas permis de compenser l'augmentation de nos charges d'exploitation de 7 M€ (+ 5,5%).

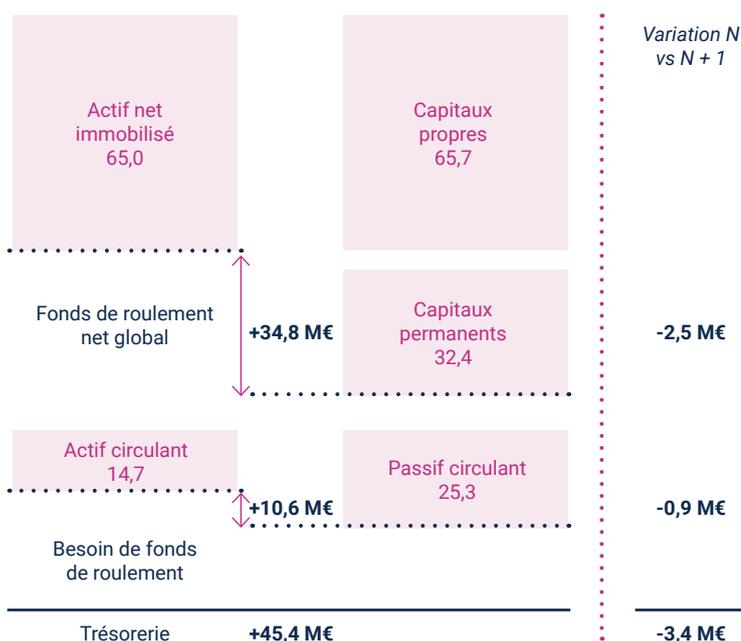
Le résultat financier s'améliore du fait de la baisse de l'encours moyen de l'endettement financier, même s'il reste négatif. Les nouveaux emprunts souscrits pour contribuer au financement des grands projets immobiliers de la Fondation Pluriel n'ont été mobilisés qu'en fin d'année 2021 et ne pèsent pas encore sur les charges financières.

La capacité d'autofinancement qui témoigne de la capacité de la Fondation à rembourser ses dettes et à financer ses investissements courant est en recul, fortement touchée par le déficit 2021.

Les grands équilibres du bilan

(K€)	2020	2021	Var.	%
Fonds associatifs et réserves	63 200	64 056	856	1,4%
Résultat de l'exercice	856	-3 641	-4 497	-525,4%
Provisions réglementées et subventions	2 265	5 319	3 054	134,8%
CAPITAUX PROPRES	66 321	65 734	-587	-0,9%
Provisions pour risques et charges et fonds dédiés	12 351	12 043	-308	-2,5%
Emprunts et dettes assimilées	17 642	22 109	4 467	25,3%
CAPITAUX PERMANENTS	29 993	34 152	4 159	13,9%
Immobilisations brutes	182 464	191 868	9 404	5,2%
Amortissements et provisions	-123 510	-126 836	-3 326	2,7%
ACTIF NET IMMOBILISÉ	58 954	65 032	6 078	10,3%
FONDS DE ROULEMENT	37 360	34 854	-2 506	-6,7%
Stocks et en cours	677	750	73	10,8%
Créances clients et comptes rattachés	6 923	7 589	666	9,6%
Autres créances	4 351	5 601	1 250	28,7%
Comptes de régularisation	618	761	143	23,1%
ACTIF CIRCULANT	12 569	14 701	2 132	17,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	7 145	7 001	-144	-2,0%
Autres dettes	16 086	16 923	837	5,2%
Comptes de régularisation	806	1 363	557	69,1%
DETTES D'EXPLOITATION	24 037	25 287	1 250	5,2%
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-11 468	-10 586	882	-7,7%
TRÉSORERIE NETTE	48 828	45 440	-3 388	-6,9%

Bilan financier en grandes masses



La capacité d'autofinancement a permis de rembourser les dettes auprès des établissements de crédits (1,8 M€). Complétée par la mobilisation de nouveaux emprunts (6,3 M€), l'attribution de subventions d'investissements (3,1 M€) et des autres contributions (1 M€), il a été nécessaire de prélever 2,5 M€ sur le fonds de roulement pour financer les investissements de l'exercice (14 M€).

Les ressources stables sont donc en recul de 2,5 M€, mais restent à un niveau très satisfaisant.

En synthèse, la structuration financière de la Fondation Pluriel demeure solide et permettra d'assurer les investissements majeurs planifiés dans les prochaines années pour contribuer à la politique d'évolution de l'offre et du bâti inscrite au cœur de nos orientations stratégiques.

Glossaire

AAH : Allocation Adulte Handicapé	FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
AES : Accompagnant Éducatif et Social	FRUP : Fondation Reconnue d'Utilité Publique
AFEST : Action de Formation En Situation de Travail	FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
AH : Accompagnement et Habitat	GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
AMP : Aide Médico-Psychologique	GETT : Gestion des Temps de Travail
ARS : Agence Régionale de Santé	GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
ATLAS : Service Animation, Temps Libre, Accompagnement, Soutien	HAS : Haute Autorité de Santé
AVS : Aide à la Vie Scolaire	IME : Institut Médico-Éducatif
CA : Conseil d'Administration	IRP : Instances Représentatives du Personnel
CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce	JAMAC : Jeunes Adultes Maintenus en Amendement Creton
CCUE : Convention Collective Unique Étendue	MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
CLEX : Classe Externée	NAO : Négociation Annuelle Obligatoire
CNR : Crédits Non Reconductibles	PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
CoPa : Coordination Parentalité	QVT : Qualité de Vie au Travail
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie	RPS : Risques Psycho-Sociaux
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
CQFD : Comité Qualité Flux et Droits des usagers	SEEPH : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées
CRMS : Centre de Ressources Médico-Sociales	SÉRAFIN-PH : Services et Établissements: Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
CVS : Conseil de la Vie Sociale	SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
DATA : Données Analyses et piloTAgé	SHMO : Service d'Hébergement en Milieu Ouvert
DDP : Direction du Développement et de la Performance	SI : Système d'Information
DFP : Direction des Finances et du Patrimoine	SIRH : Système d'Information des Ressources Humaines
DOETH : Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés	TIP : Travail et Insertion Professionnelle
DRH : Direction des Ressources Humaines	TSA : Troubles du Spectre Autistique
DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	UE : Unité d'Enseignement
DUI : Dossier de l'Usager Informatisé	UPC : Unité de Production Culinaire
EA (pôle TIP) : Entreprise Adaptée	VSSE : Veille en Sécurité, Sanitaire et Environnementale
EA : Enfance et Adolescence	
EANM : Établissement d'Accueil Non Médicalisé	
EEAP : Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés	
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes	
ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail	
ESMS : Établissements et Services Médico-Sociaux	
FALC : Facile À Lire et à Comprendre	

FORMASENS

des compétences
pour tous



FORMASENS, organisme de formation de la Fondation Pluriel, propose des formations sur différentes thématiques :

- **Le handicap et l'accompagnement de personnes handicapées :**
 - découverte des handicaps intellectuels, psychiques, autisme pour les collectivités et les entreprises
 - techniques spécifiques d'accompagnement pour les professionnels du secteur du médico-social
- **Les formations à destination des personnes handicapées :**
intégrer un ESAT, la qualité, prendre la parole en public...

Nos formateurs, majoritairement des spécialistes de l'accompagnement, sont choisis pour leur expertise et leurs compétences pédagogiques.

Que vous soyez acteurs du médico-social, de la santé ou d'un tout autre secteur, ils s'adapteront à vos besoins.

Plus d'informations ?

Rendez-vous sur www.fondationpluriel.org/formasens



➤ **FORMASENS – Fondation Pluriel**
81 rue de Dole – CS 51913
25020 Besançon Cedex
03 81 51 96 54
formasens@fpluriel.org

Enregistré sous le numéro 43 25 02740 25
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTION DE FORMATION

FONDATION PLURIEL

Conjuguons nos singuliers

Fondation Pluriel

81 rue de Dole • CS 51913
25020 Besançon Cedex

03 81 51 96 20
contact@fpluriel.org

fondationpluriel.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

